

EPURON		Compte-rendu Réunion publique du 03/07/2017 <i>Saint-Sulpice-Les-Feuilles (87)</i>		03/07/2017
<u>De :</u>	ATER Environnement	<u>A :</u>	Participants	
<u>Objet :</u>	Projet éolien de Saint-Sulpice-Les-Feuilles (87) <i>Réunion publique</i>			

PARTICIPANTS

Présents (75 personnes environ)

Monsieur le Maire de la commune de Saint-Sulpice-Les-Feuilles, Alain JOUANNY

Habitants de la commune de Saint-Sulpice-Les-Feuilles et des communes alentour

EPURON : Adrien APPERE – Directeur du développement ; Laure JOANNEM – Chef de projets développement ; Thomas RAISSON – Assistant chef de projet

Résurgences FMC : Dominique DRUGE – Médiateur

ATER Environnement : Delphine CLAUX – Experte en Energies Renouvelables ; Pauline LEMEUNIER – Responsable de projets

Monsieur Alain JOUANNY, Maire de Saint-Sulpice-Les-Feuilles, accueille et remercie les participants de s'être déplacés pour cette réunion de concertation visant à partager avec les habitants du territoire de l'état d'avancement du projet et de les associer à une réflexion sur l'implantation du projet de Saint-Sulpice-Les-Feuilles.

Monsieur Dominique DRUGE, médiateur, ouvre ensuite la réunion. Il présente les animateurs : Delphine CLAUX, experte en ENR du bureau d'études ATER Environnement et lui-même. Puis, il présente, tour à tour, les membres de la société EPURON. Il termine en rappelant le déroulé de la réunion et en précisant les règles de prise de parole pendant la soirée afin que les participants puissent poser leurs questions dans de bonnes conditions.

1^{ère} PARTIE : LE PROJET

Madame Delphine CLAUX répond, au travers d'un diaporama, aux questions suivantes :

- A quel besoin répond ce projet de parc éolien ?
 - Notre besoin en énergie électrique
 - L'intérêt de l'énergie éolienne
- Pourquoi un projet éolien sur votre territoire ?
 - Schéma Régional Eolien favorable
 - Une zone d'implantation à plus de 500 m des habitations
 - Les servitudes identifiées sur la zone
- A quelle phase du projet en est-on ?
 - Présentation du phasage du projet
 - Le projet se situe au milieu de la phase des études
- Quels sont les enjeux de ce territoire ?
 - Enjeux paysagers
 - Enjeux écologiques

- Quelles sont les possibilités d'implantation des éoliennes ?
 - Présentation de 3 variantes potentielles
 - Gabarit des machines.

Madame CLAUDIA laisse ensuite la parole à Monsieur Dominique DRUGE qui ouvre le jeu des questions/réponses.

2^{ème} PARTIE : QUESTIONS / REPONSES

Généralités sur un projet éolien

Thème abordé :	<i>Pourquoi les éoliennes ne tournent pas alors qu'on a du vent ? Le parc de La Souterraine ne tourne pas en été, pourquoi ?</i>
Informations apportées :	<p>par le Maître d'Ouvrage :</p> <p>Un mât de mesure a été installé par la société EPURON, anciennement exploitant du parc éolien de La Souterraine. Les résultats ont permis de déterminer que le potentiel éolien était suffisant pour l'implantation d'un parc éolien économiquement viable.</p> <p>L'estimation du potentiel éolien est déterminée grâce aux données satellite ainsi qu'aux données, sur 5 mois, issues du mât de mesure et aux données de Météo France établies sur 20 ans. Une prévision réelle est simulée validant ou non le potentiel du site.</p>
Référence :	/

Thème abordé :	<i>Pourquoi implanter des éoliennes à 3 millions d'euros alors qu'on stoppe 20 éoliennes sur 24 la nuit pour le projet de la Basse Marche ?</i>
Informations apportées :	<p>par Delphine CLAUDIA d'ATER Environnement :</p> <p>Les éoliennes sont stoppées la nuit probablement en raison d'un bridage acoustique. Lors de l'étude acoustique, les niveaux sonores sont calculés avec la simulation du parc éolien. Un bridage est nécessaire si les émergences sont supérieures à 5dB(A) de jour et à 3 dB(A) de nuit.</p>
Référence :	/

Thème abordé :	<i>Sur la Communauté de Communes de la Basse Marche, 24 éoliennes ont été autorisées sous réserve par le Préfet. Initialement ce projet comprenait 150 éoliennes. Est-ce une région ventée ? Non, donc on installe des éoliennes plus hautes. Quelle était la rentabilité du parc éolien de Peyrelevade car aujourd'hui, il est en redressement judiciaire ?</i>
Informations apportées :	<p>par Delphine CLAUDIA d'ATER Environnement :</p> <p>Les éoliennes n'ont cessé d'évoluer d'un point de vue technologique. Les premiers parcs étaient composés d'éoliennes de 120 m en bout de pale (là où aujourd'hui elles montent à près de 200 m en bout de pale) et présentaient déjà un intérêt économique. Lorsqu'une éolienne est élevée de 10 à 20 m, le gain de productible est de 300h.</p>
Référence :	/

Thème abordé :	<i>Quelle caution financière doit-on donner à une société à peu de capital ? Les sociétés de projet sont vendues à d'autres sociétés pour se donner une image verte.</i>
Informations apportées :	<p>par le Maître d'Ouvrage :</p> <p>Les sociétés de projets, issues de la société mère, présentent des capitaux compris entre 3 000 et 10 000 euros. Ce système est mis en place afin de s'abstenir des arrêtés préfectoraux par société de projet et permettre de faciliter l'ouverture à l'investissement local.</p> <p>Les garanties sont bloquées sur un compte ou un acte de cautionnement peut également être émis. De plus, le business plan et l'échéancier de la dette de chaque projet est consultable lors de l'Enquête Publique dans le dossier administratif.</p>
Référence :	

Thème abordé :	<i>En Allemagne, le nombre d'éoliennes a augmenté pour compenser la fermeture du nucléaire, engendrant ainsi une augmentation des centrales à charbon et donc des émissions de gaz à effet de serre. Donc plus il y a d'éoliennes, plus il y a d'émission de CO₂. Avec les éoliennes, on va sacrifier notre planète.</i>
Informations apportées :	<p>par Delphine CLAUX d'ATER Environnement :</p> <p>En Allemagne, en 2011, 8 des 16 réacteurs nucléaires allemands a privé le pays de 8,3 GW de capacité de production, que la montée des énergies renouvelables (passées de 20 % à 29,5 % du mix électrique entre 2011 et 2016) n'a pas comblée entièrement. En 2012, l'année qui a suivi la décision de sortir du nucléaire, la production d'électricité des centrales à charbon a rebondi (+ 5,5 %), alors qu'elle baissait régulièrement les années précédentes. La production a continué d'augmenter jusqu'en 2013.</p> <p>Cependant, entre 2013 et 2016, la production d'électricité provenant des centrales à charbon n'a cessé de décliner. Le déclin du charbon dans le mix électrique s'explique notamment par la forte poussée des énergies renouvelables (principalement de l'éolien), dont la progression est désormais plus rapide que le déclin du nucléaire, et qui grignotent depuis trois ans sur la part du charbon. Grâce à l'augmentation du parc renouvelable, entre 2011 et 2015, 34 centrales à charbon ont fermé. Entre 2016 et 2019, ce sont 11 centrales fonctionnant au lignite et à la houille qui seront définitivement fermées, faisant alors baisser la part du charbon dans le mix électrique du pays.</p> <p>En France, entre 2013 et 2016, près de 4 GW de puissance installée ont été retirés du parc charbon français et près de 1460 MW du parc fioul et gaz selon les bilans électriques annuels de RTE.</p> <p>→ De par l'exemple allemand, il peut être conclu que l'installation de parcs éoliens n'engendre pas l'ouverture de centrales à charbon. De plus, l'évolution du parc renouvelable en Allemagne permet d'envisager une sortie totale du nucléaire et du charbon.</p>
Référence :	Working Group On Energy Balance et Federal Environment Agency AG Energiebilanzen e.V.

Le projet

Thème abordé :	<i>Pourquoi n'y a-t-il pas eu de consultation de la population pour savoir si les habitants étaient d'accord ou non avec un tel projet ?</i>
Informations apportées :	<p>par Alain JOUANNY, Maire de Saint-Sulpice-les-Feuilles :</p> <p>Monsieur le Maire précise qu'il a rencontré les habitants du territoire afin de recenser l'avis de la population sur les éoliennes au travers de réunions publiques. La majorité des personnes rencontrées s'est montrée en faveur d'un projet éolien sur le territoire de Saint-Sulpice-les-Feuilles. C'est pour cela que le Conseil Municipal a émis une délibération favorable.</p>
Référence :	/

Thème abordé :	<i>Est-ce que la société EPURON est consciente qu'autour de Saint-Sulpice-les-Feuilles il y a d'autres projets ? A-t-elle demandé l'autorisation de la mairie en amont ?</i>
Informations apportées :	<p>par Delphine CLAUD d'ATER Environnement :</p> <p>Le Maître d'Ouvrage est au fait des projets situés dans les alentours de la commune de Saint-Sulpice-Les-Feuilles, c'est pour cela que dans les études d'expertise, l'analyse des impacts cumulés sera réalisée. Comme le stipule la réglementation, seuls les projets ayant reçu l'avis de l'Autorité Environnementale seront pris en considération.</p> <p>par le Maître d'Ouvrage :</p> <p>La société EPURON a recherché des zones, identifiées comme étant favorables à l'éolien selon le Schéma Régional Eolien. La commune de Saint-Sulpice-Les-Feuilles présente un potentiel éolien. Ainsi, la société EPURON a rencontré la mairie qui s'est montrée intéressée par le projet éolien sous condition que la faisabilité technique d'un tel projet soit démontrée. Des études de faisabilité ont donc été réalisées et présentées au Conseil Municipal qui a voté favorablement au projet, à la majorité.</p>
Référence :	/

Thème abordé :	<i>Le potentiel éolien sur le site de Saint-Sulpice-Les-Feuilles est estimé à 15,5 km/h soit 4,3 m/s. Or, ce gisement n'est pas suffisant pour faire tourner les éoliennes. Si cette source d'énergie n'était pas subventionnée, cela ne serait pas viable économiquement. Il n'y a pas besoin de l'éolien en France, il serait plutôt nécessaire d'entretenir les centrales nucléaires. De plus, vous dites que c'est une énergie propre alors qu'il existe des émissions de CO₂ associées.</i>
Informations apportées :	<p>par Delphine CLAUD d'ATER Environnement :</p> <p>La carte régionale illustrant le potentiel éolien est peu précise, c'est pour cela qu'un mât de mesure est installé sur la zone d'implantation. Grâce à cette étude fine, le Maître d'Ouvrage a pu déterminer que le potentiel éolien était suffisant pour un projet économiquement viable.</p> <p>L'éolien terrestre a un coût de production estimée entre 57 et 91 euros/MWh (élargie à 50 et 108 euros/MWh en incluant les conditions de financement les plus</p>

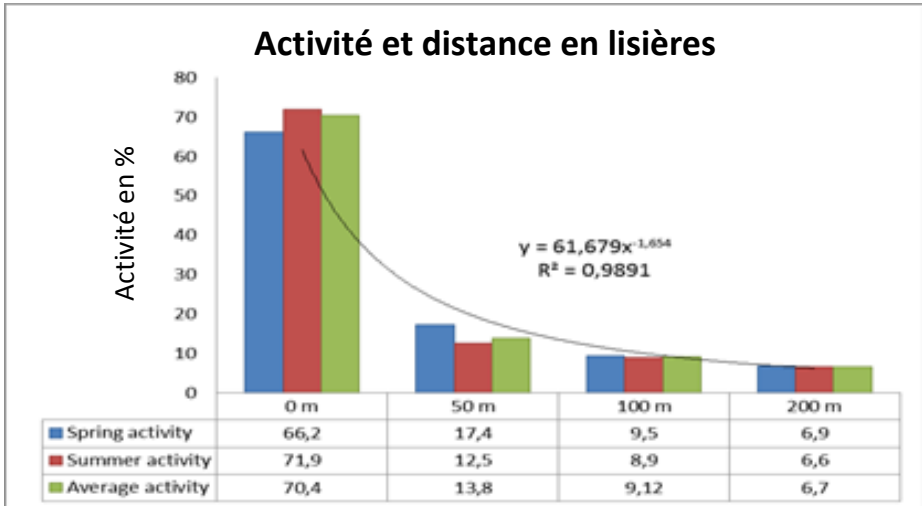
	<p>et les moins favorables selon l'ADEME et le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer (Coût des énergies renouvelables en France – Edition 2016). Selon les conclusions de la COUR DES COMPTES dans un rapport sur le coût de production de l'électricité nucléaire rendu public, le 27 mai 2014, ce coût s'élèverait à 114 euros / MWh pour l'EPR, réacteur NUCLEAIRE de 3ème génération.</p> <p>Dans les prochains mois, le nouveau mécanisme de rémunération des ENR vise à réduire le coût du MWh. Aujourd'hui de 79 €/MWh en moyenne, il est possible d'attendre d'ici deux ans à avoir un tarif plus compétitif en dessous 75€/MWh.</p> <p>L'électricité produite par une éolienne est une électricité propre car elle n'émet pas de gaz à effets de serre ni de polluants tels que les poussières. En effet, un kWh produit grâce à l'énergie éolienne permet d'éviter l'émission de 300 g de CO2 équivalent selon l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).</p> <p>Cependant, les phases de développement d'un projet éolien et en particulier la phase de chantier comprenant la fabrication des composants d'une éolienne, leur transport et le montage de l'éolienne s'accompagnent d'émissions de gaz à effet de serre.</p> <p>Afin d'évaluer l'impact en termes d'émission de gaz à effet de serre d'un parc éolien, il faut s'intéresser à l'analyse du cycle de vie d'une éolienne.</p> <p>Le développeur éolien Valorem et la société de recherche indépendante spécialisée dans l'innovation technologique Rescoll ont réalisée en 2014 une analyse de cycle de vie complet d'un parc éolien dont le résumé est disponible en ligne (Life Cycle Assessment of a french wind plant : http://rescoll.fr/blog/wp-content/uploads/2014/03/LCA-French-plant-Full-Paper.pdf).</p> <p>Ce résumé évalue à 11,77 grammes de CO2 équivalent émis par kilowattheure produit par une éolienne sur une durée de 20 ans. De plus, ce résumé précise que la plupart des émissions de gaz à effet de serre d'un projet éolien sont liées à la phase de conception du parc. Ainsi, la fabrication des composants de l'éolienne est quantifiée comme représentant 69 % des émissions, le chantier à proprement parler 23% et le transport environ 1%. Les émissions de gaz à effet de serre dues au parc éolien sont donc, selon cette étude, liées à 93% à la phase de chantier.</p>
<p>Référence :</p>	<p>Contribution des différentes étapes du développement éolien aux émissions de gaz à effet de serre du parc éolien (source : Life Cycle Assessment of a french wind plant, Valorem et Rescoll, 2014)</p> <p>http://rescoll.fr/blog/wp-content/uploads/2014/03/LCA-French-plant-Full-Paper.pdf.</p> <p>http://proceedings.ewea.org/offshore2009/allfiles2/167_EOW2009presentation.pdf</p>

Mesures compensatoires ou d'accompagnement

Thème abordé :	<i>Les développeurs éoliens sont généreux envers les élus. Un développeur a donné 800 000 euros pour construire une école communale qui ont été intégrés au budget annuel de la commune alors que les partenariats public-privé sont interdits.</i>
Informations apportées :	<p>par le Maître d'Ouvrage :</p> <p>Des mesures compensatoires et d'accompagnement seront étudiées afin que ces dernières puissent bénéficier à l'ensemble de la population et qu'elles soient en lien avec le projet éolien. Toutes les mesures qui seront présentes dans l'étude d'impact, devront être réalisées.</p> <p>Pour l'heure, il est difficile de définir les mesures puisque l'implantation finale n'est pas encore connue.</p>
Référence :	/

Ecologie

Thème abordé :	<i>La Communauté de Communes de la Basse Marche a associé la population à toutes les études. Ces études ont démontré la présence d'axes migratoires de Grues Cendrées, de bocages à préserver, la mortalité des chauves-souris par implosion à cause des vibrations pulmonaires et la mortalité des oiseaux qui entrent en collision avec les pales.</i>
Informations apportées :	par Delphine CLAUX d'ATER Environnement : Concernant l'écologie, la DREAL, qui instruit les dossiers, possède des services spécialisés sur ces questions. Après la construction, un suivi de mortalité du parc éolien est réalisé sur 3 ans et une note de contrôle des Services de l'Etat est réalisée. Une vigilance accrue est tenue sur ces questions écologiques. Un parc éolien peut être refusé si les Services de l'Etat estiment qu'il y a un trop grand risque pour les espèces écologiques.
Référence :	/

Thème abordé :	<i>Le projet prend en compte une distance de 50 m aux lisières des bois. Cependant, EUROBATS préconise une distance minimale de 200 m aux bois. Pourquoi ne pas prendre en compte cette distance ?</i>																				
Informations apportées :	par Delphine CLAUX d'ATER Environnement : Selon une étude réalisée par Bertrand DELPRAT, du bureau d'études CALIDRIS, l'activité des chauves-souris décroît de manière significative à partir de 50 m aux lisières des bois. Ces conclusions sont identiques aux travaux menés par Kelm (2014) et Brinkman (2010) qui a fait une publication au colloque de Reims. Dès 2003, Iwata et al. montraient la très forte liaison entre la biomasse d'insectes et la proximité aux lisières.																				
	 <p>Activité et distance en lisières</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>0 m</th> <th>50 m</th> <th>100 m</th> <th>200 m</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Spring activity</td> <td>66,2</td> <td>17,4</td> <td>9,5</td> <td>6,9</td> </tr> <tr> <td>Summer activity</td> <td>71,9</td> <td>12,5</td> <td>8,9</td> <td>6,6</td> </tr> <tr> <td>Average activity</td> <td>70,4</td> <td>13,8</td> <td>9,12</td> <td>6,7</td> </tr> </tbody> </table> <p><i>Spring activity : activité au printemps / Summer activity : activité en été / Average activity : activité moyenne</i></p>		0 m	50 m	100 m	200 m	Spring activity	66,2	17,4	9,5	6,9	Summer activity	71,9	12,5	8,9	6,6	Average activity	70,4	13,8	9,12	6,7
	0 m	50 m	100 m	200 m																	
Spring activity	66,2	17,4	9,5	6,9																	
Summer activity	71,9	12,5	8,9	6,6																	
Average activity	70,4	13,8	9,12	6,7																	
Référence :	/																				

Economie

Thème abordé :	<i>Combien de kWh pourra produire le parc éolien de Saint-Sulpice ? Quel est le prix du kWh éolien par rapport à celui du nucléaire ?</i>
Informations apportées :	<p>par le Maître d'Ouvrage :</p> <p>Pour un parc éolien de 18 MW, il sera produit environ 36 millions de kWh soit l'équivalent de l'alimentation en électricité de 12 500 personnes par chauffage compris.</p> <p>par Delphine CLAUD d'ATER Environnement :</p> <p>L'éolien terrestre a un coût de production estimée entre 57 et 91 euros/MWh (élargie à 50 et 108 euros/MWh en incluant les conditions de financement les plus et les moins favorables selon l'ADEME et le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer).</p> <p>Selon les conclusions de la COUR DES COMPTES dans un rapport sur le coût de production de l'électricité nucléaire rendu public, le 27 mai 2014, ce coût s'élèverait à 114 euros / MWh pour l'EPR, réacteur NUCLEAIRE de 3ème génération.</p>
Référence :	Coût des énergies renouvelables en France – Edition 2016

Thème abordé :	<i>A combien EDF rachète l'électricité éolienne ?</i>
Informations apportées :	<p>par le Maître d'Ouvrage :</p> <p>Pour le projet éolien de Saint-Sulpice-Les-Feuilles, le tarif de rachat sera de 80,97 € / MWh pendant 15 ans.</p>
Référence :	
Thème abordé :	<i>Quelle est la rentabilité du parc éolien de La Souterraine ? Combien cela rapporte-t-il ?</i>
Informations apportées :	<p>par le Maître d'Ouvrage :</p> <p>Le parc est rentabilisé sur 10 ans.</p>
Référence :	/

Thème abordé :	<i>Quelles sont les retombées économiques pour la commune ? Y-aura-t-il une diminution du prix de l'électricité ou des impôts locaux ? Des mesures compensatoires sont-elles prévues ?</i>
Informations apportées :	<p>par le Maître d'Ouvrage :</p> <p>Comme toute entreprise installée sur un territoire, un parc éolien génère de la fiscalité professionnelle. Depuis 2010 et la réforme de la taxe professionnelle (loi n°2009-167 de finances), une nouvelle fiscalité a été instaurée pour les installations éoliennes. Ces dernières sont ainsi désormais soumises à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La contribution foncière des entreprises (CFE). Cette taxe est applicable aux immobilisations corporelles passibles de taxe foncière. Elle est versée aux communes et à la communauté de communes concernées ; • La contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). Cette taxe s'applique pour toute entreprise dont le chiffre d'affaire est supérieur à 152 000 € ; • L'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) ; • La taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB).

	Le projet de Saint-Sulpice rapportera 115 000 euros/an divisés à part égale entre la commune et l'intercommunalité et 250 000 euros/MW investis sur le territoire en génie civil, le raccordement,... (emplois locaux). En phase d'exploitation, ce seront 20 000 euros/MW/an qui seront investis pour des emplois locaux.
Référence :	Loi n°2009-167 de finances

Thème abordé :	<i>Les éoliennes engendrent une diminution des ventes. Les gens viennent pour la nature préservée et le coût faible de l'immobilier. Les éoliennes ne favorisent pas le développement économique et touristique du territoire.</i>												
Informations apportées :	<p>par Delphine CLAUX d'ATER Environnement :</p> <p>De nombreuses enquêtes en France et à l'étranger ont montré que l'immobilier à proximité des éoliennes n'est pas dévalué. Des exemples précis attestent même d'une valorisation.</p> <p>Enquête du CAUE de l'Aude</p> <p>Une étude a été effectuée en 2003 sur ce sujet dans l'Aude, département qui, à l'époque, concentrait près de la moitié des éoliennes installées en France. 33 agences immobilières proposant toutes des locations ou des ventes à proximité de parcs éoliens existants ont été interrogées : 18 d'entre elles ont considéré un impact nul sur leur marché, 8 ont estimé un impact négatif et 7 un impact positif, certaines de ces dernières agences se servant de la vue sur le parc éolien comme argument de vente. Cette étude ne permet donc pas de conclure quant à l'effet de la proximité d'un parc éolien sur l'immobilier.</p> <p>Par exemple, à Lézignan-Corbières (Aude) commune entourée de trois parcs éoliens dont deux visibles depuis le village, le prix des maisons a augmenté de 46,7% en un an.</p> <p>Répartition des réponses</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Pas de vente ou de location avec vue ou à proximité d'éoliennes</td> <td>36%</td> </tr> <tr> <td>Réponse particulière</td> <td>11%</td> </tr> <tr> <td>Impact nul</td> <td>29%</td> </tr> <tr> <td>Impact négatif</td> <td>13%</td> </tr> <tr> <td>Impact positif</td> <td>11%</td> </tr> </tbody> </table> <p><i>Répartition des réponses du sondage du CAUE de l'Aude (source : CAUE de l'Aude, 2003)</i></p> <p>Etude sur le canton de Fruges</p> <p>De manière plus récente, une étude datée de septembre 2012 a été réalisée sur le canton de Fruges et aux environs (département du Pas-de-Calais) qui compte une centaine d'éoliennes, dont la mise en service a été achevée en 2009. Cette étude s'appuie sur des entretiens avec des notaires, les agences immobilières du canton de Fruges, des personnes rencontrées au hasard des déplacements et sur les riverains ainsi que les élus locaux. Il en ressort que les éoliennes ne font pas baisser la valeur des biens sur un territoire.</p> <p>Plus récemment, dans le Nord-Pas-de-Calais, une évaluation de l'impact de l'énergie éolienne sur les biens immobiliers a été réalisée (période de collecte de données de 7 années centrées sur l'année de la mise en service à savoir 3 ans avant construction et 3 ans en exploitation, la période étudiée couvre les années 1998 à 2007). Elle montre que le volume de transactions pour les terrains à bâtir a augmenté sans baisse significative en valeur au m² et que le nombre de logements autorisés est également en hausse.</p> <p>La présence d'éoliennes ne semble pas, pour le moment, avoir conduit à une désaffectation des collectivités accueillant des éoliennes ; les élus semblent avoir tiré profit de retombées économiques pour mettre en œuvre des services</p>	Catégorie	Pourcentage	Pas de vente ou de location avec vue ou à proximité d'éoliennes	36%	Réponse particulière	11%	Impact nul	29%	Impact négatif	13%	Impact positif	11%
Catégorie	Pourcentage												
Pas de vente ou de location avec vue ou à proximité d'éoliennes	36%												
Réponse particulière	11%												
Impact nul	29%												
Impact négatif	13%												
Impact positif	11%												

collectifs attractifs pour les résidents actuels et futurs. Sur les maisons anciennes, un léger infléchissement apparaît depuis 2006 ; le recul de données n'est pas suffisant et coïncide avec la crise financière survenue en 2008. Il peut être noté que la visibilité d'éoliennes à une dizaine de kilomètres, n'a pas d'impact sur une possible désaffection d'un territoire quant à l'acquisition d'un bien immobilier. Globalement, l'impact de l'éolien sur l'immobilier est plutôt dans une tendance nulle voire même favorable.

Cas du parc éolien de Langres Sud (Haute-Marne)

Un cabinet notarial interrogé par des élus de communes a confirmé l'absence d'impact négatif sur la valeur immobilière dans les villages autour du parc éolien de Langres Sud. Ce parc éolien, en exploitation depuis 2009, est situé en Haute-Marne. De même, les élus des communes de Valonne et Vyt-les-Belvoir qui accueillent avec 3 autres communes 15 éoliennes sur la crête du Lomont depuis 2007 ne relatent aucune conséquence du parc éolien sur le prix de l'immobilier, que ce soit sur la vente d'habitation ou sur le prix de vente de terrains à bâtir. La commune de Valonne a vu par ailleurs sa population augmenter de 65 nouveaux arrivants depuis la mise en service du parc éolien, prouvant que le parc éolien n'a pas eu d'effet de rejet pour les personnes en quête d'une propriété sur ce secteur.

LOTISSEMENTS
Campane - Le Trésaurier - Les Toumesols

AVIGNONNET-LAURAGAS (31)

Et bientôt votre résidence dans un cadre de vie exceptionnel.

TOULOUSE
FOIX
AVIGNONNET-LAURAGAS
REVEL
CARCASSONNE

COMMERCIALISATION
Century 21
187, rue de la République
33000 MÉRIGNAC (33)
Tél 05 34 66 75 39 Fax 05 48 82 76 26
E-mail: agence.merignac@century21.com
www.century21.com
Notre agence de Carcassonne au 05 48 94 66 20

GÉOMÈTRES EXPERTS
François SARRIERS
AVIGNONNET-LAURAGAS (31)
Cabinet SARL AVROLLES et CASTEX
CARCASSONNE (31)

NOTAIRE
Nicolas HEIDENBRAND
TOULOUSE (31)

ROA
RÉALISATION
OUË
AMÉNAGEMENT

43 lots
libres de construire

Publicité pour la construction d'habitations près d'Avignon (source : ROA)

Le projet se situe dans une zone économiquement ralentie et peu attractive. L'apport de béton, le ferrailage, les linéaires de raccordement seront effectués par des entreprises locales. Il s'agit d'un projet de territoire qui vise à créer de l'emploi.

Pour l'installation de 10 MW, 1 emploi à temps plein équivalent sera créé, principalement dans la maintenance et l'exploitation. Les centres de maintenance sont locaux puisque le temps d'intervention sur le parc doit être inférieur à 45 minutes (pour la société Nordex, la base de maintenance la plus proche est située à Saint-Georges-sur-Arnon).

A noter également, le maintien et le développement des emplois indirects ; l'éolien représente en effet 15 000 emplois directs et 45 000 emplois indirects en France.

Référence :	CAUE de l'Aude Etude sur le canton de Fruges Parc éolien de Langres Sud (Haute-Marne) Bearing Point
--------------------	--

Le démantèlement

Thème abordé :	La durée de vie d'un parc éolien est de 20 ans et le démantèlement dure seulement 6 mois. Qui finance le démantèlement ? Et combien de tonnes de béton cela engendre-t-il ?																																																																											
Informations apportées :	<p>par Delphine CLAUD d'ATER Environnement :</p> <p>Ce sont 50 000 euros qui sont budgétisés par éolienne pour le démantèlement. Un acte bancaire prouvant que la somme est bloquée est fourni dans le dossier d'autorisation.</p> <p>Selon les constructeurs, 70% du coût du démantèlement sera financé par le recyclage de certains composants de l'éolienne. Le retour d'expérience du démantèlement des parcs éoliens du Sud de la France confirme ces estimations.</p> <p>Le tableau ci-dessous présente les coûts de démantèlement d'une éolienne de type N131R99 qui s'élève à 42 448 euros (mise à jour au 31 août 2016) :</p> <table border="1" data-bbox="501 801 1422 1841"> <thead> <tr> <th>Poste</th> <th>Mesures</th> <th>Quantité</th> <th>Prix unitaire</th> <th>Prix total N131/3000 R99</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="4">Rotor et nacelle</td> <td>Elimination fibre de verre</td> <td>46 t</td> <td>400,00 €</td> <td>18 400 €</td> </tr> <tr> <td>Recyclage Acier</td> <td>142,7 t</td> <td>-200,00 €</td> <td>- 28 540 €</td> </tr> <tr> <td>Recyclage Cuivre</td> <td>1,9 t</td> <td>-1 500,00 €</td> <td>- 2 850 €</td> </tr> <tr> <td>Recyclage composant électrique</td> <td>14 t</td> <td>-100,00 €</td> <td>- 1 400 €</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Tour</td> <td>Recyclage Acier</td> <td>295 t</td> <td>-200,00 €</td> <td>- 49 020 €</td> </tr> <tr> <td>Recyclage Aluminium</td> <td>0,5 t</td> <td>-700,00 €</td> <td>-350,00 €</td> </tr> <tr> <td>Armoires, transformateur</td> <td>Recyclage composant électrique</td> <td>13 t</td> <td>-100,00 €</td> <td>- 1 300 €</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Fondations</td> <td>Démolition, Transport, Traitement du béton</td> <td>675 m³</td> <td>50,00 €</td> <td>33 750 €</td> </tr> <tr> <td>Recyclage Armature</td> <td>100 t</td> <td>-100,00 €</td> <td>- 10 000 €</td> </tr> <tr> <td>Chemins et plateformes</td> <td>Démantèlement</td> <td>2 200 m²</td> <td>15,00 €</td> <td>24 000,00 €</td> </tr> <tr> <td>Câbles</td> <td>Recyclage Cuivre</td> <td>3,5 t</td> <td>-1 500,00 €</td> <td>- 5 250 €</td> </tr> <tr> <td>Frais Personnel</td> <td>Démontage</td> <td>4j</td> <td>4 000,00 €</td> <td>16 000 €</td> </tr> <tr> <td>Coût Grue</td> <td>Incl. Montage-Démontage</td> <td>4j</td> <td>12 000,00 €</td> <td>48 000 €</td> </tr> <tr> <td>Déchets Spéciaux</td> <td>Elimination</td> <td>2 800 kg</td> <td>0,36 €</td> <td>1 008 €</td> </tr> <tr> <td colspan="4">Coûts de démantèlement</td> <td>42 448 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le béton des fondations est retiré sur une profondeur d'un mètre pour les sols agricoles et de deux mètres pour les sols forestiers. Les fondations sont profondes de 4 mètres en moyenne et représentent 650 m³ de béton soit 1000 tonnes.</p>	Poste	Mesures	Quantité	Prix unitaire	Prix total N131/3000 R99	Rotor et nacelle	Elimination fibre de verre	46 t	400,00 €	18 400 €	Recyclage Acier	142,7 t	-200,00 €	- 28 540 €	Recyclage Cuivre	1,9 t	-1 500,00 €	- 2 850 €	Recyclage composant électrique	14 t	-100,00 €	- 1 400 €	Tour	Recyclage Acier	295 t	-200,00 €	- 49 020 €	Recyclage Aluminium	0,5 t	-700,00 €	-350,00 €	Armoires, transformateur	Recyclage composant électrique	13 t	-100,00 €	- 1 300 €	Fondations	Démolition, Transport, Traitement du béton	675 m ³	50,00 €	33 750 €	Recyclage Armature	100 t	-100,00 €	- 10 000 €	Chemins et plateformes	Démantèlement	2 200 m ²	15,00 €	24 000,00 €	Câbles	Recyclage Cuivre	3,5 t	-1 500,00 €	- 5 250 €	Frais Personnel	Démontage	4j	4 000,00 €	16 000 €	Coût Grue	Incl. Montage-Démontage	4j	12 000,00 €	48 000 €	Déchets Spéciaux	Elimination	2 800 kg	0,36 €	1 008 €	Coûts de démantèlement				42 448 €
Poste	Mesures	Quantité	Prix unitaire	Prix total N131/3000 R99																																																																								
Rotor et nacelle	Elimination fibre de verre	46 t	400,00 €	18 400 €																																																																								
	Recyclage Acier	142,7 t	-200,00 €	- 28 540 €																																																																								
	Recyclage Cuivre	1,9 t	-1 500,00 €	- 2 850 €																																																																								
	Recyclage composant électrique	14 t	-100,00 €	- 1 400 €																																																																								
Tour	Recyclage Acier	295 t	-200,00 €	- 49 020 €																																																																								
	Recyclage Aluminium	0,5 t	-700,00 €	-350,00 €																																																																								
Armoires, transformateur	Recyclage composant électrique	13 t	-100,00 €	- 1 300 €																																																																								
Fondations	Démolition, Transport, Traitement du béton	675 m ³	50,00 €	33 750 €																																																																								
	Recyclage Armature	100 t	-100,00 €	- 10 000 €																																																																								
Chemins et plateformes	Démantèlement	2 200 m ²	15,00 €	24 000,00 €																																																																								
Câbles	Recyclage Cuivre	3,5 t	-1 500,00 €	- 5 250 €																																																																								
Frais Personnel	Démontage	4j	4 000,00 €	16 000 €																																																																								
Coût Grue	Incl. Montage-Démontage	4j	12 000,00 €	48 000 €																																																																								
Déchets Spéciaux	Elimination	2 800 kg	0,36 €	1 008 €																																																																								
Coûts de démantèlement				42 448 €																																																																								

	Voir par exemple le démantèlement du parc éolien de Criel-sur-Mer (76), le premier en France : http://www.valorem-energie.com/video/parc-eolien-de-criel-sur-mer-1er-demantelement-eolien-en-france/
Référence :	Vestas – Démantèlement et remise en état (2016) Nordex - Deconstruction effort for wind turbines For all wind turbines Nordex K08 Generation delta (2016)